

## AVIS DES SOCIETES

### Projet des résolutions

#### **SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT -TUNINVEST-SICAR-**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2010.

#### Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2009, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

#### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

#### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de sursoir à la distribution de dividendes en attendant le dénouement du dossier de contrôle fiscal auquel la société a été soumise. A l'issue du dénouement de cette opération, le Conseil d'Administration procédera à la convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire à se réunir extraordinairement, à l'effet de statuer sur la distribution d'une partie ou de la totalité des reports à nouveau.

Par conséquent, le bénéfice de l'exercice 2009, s'élevant à un million sept cent trente sept mille cent cinquante six dinars et deux cent quatre vingt six millimes (1.737.156,286 DT) sera affecté comme suit :

Bénéfice net de l'exercice.....	1.737.156,286 DT
Auquel s'ajoute	
Le Report à nouveau antérieur .....	1.935.800,244 DT
Plus value sur les actions Tuninvest Sicar rachetées en 2009.....	123,071 DT
Le solde au compte « report à nouveau » .....	3.673.079,601 DT
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....	

#### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'allouer la somme de treize mille (13.000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

#### Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale décide de limiter le nombre des administrateurs à huit et de renouveler pour une durée de trois ans, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice 2012, le mandat des administrateurs suivants :

Mr Moncef MAAOUI  
Mr Sélim BELKHODJA  
Mr Abderrazak BEN AMMAR  
Mr Mokhtar ZANNAD  
TUNISIE LEASING  
ASSURANCES AMINA  
ASSURANCES MAGHREBIA  
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

#### **Sixième Résolution**

Le mandat de Monsieur Fayçal Derbel, Commissaires aux comptes arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de nommer DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre, en qualité de commissaire aux comptes pour une période de trois ans, expirant lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

#### **Septième Résolution**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché. L'Assemblée Générale délègue au Conseil la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

#### **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

## AVIS DES SOCIETES

### Projet des résolutions

#### **TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT -TUNINVEST-SICAR-**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2010.

#### Première Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de réduire le capital d'un montant d'un million neuf cent trente deux mille (1.932.000) dinars pour le ramener de 4.830.000 dinars à 2.898.000 dinars à travers le remboursement d'un montant de deux (2) dinars par action, ce qui aura pour effet de réduire la valeur nominale de 966.000 actions composant le capital social en la ramenant de 5,000 dinars à 3,000 dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

#### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

Le capital social est fixé à la somme de deux millions huit cent quatre vingt dix huit mille (2.898.000) dinars, divisé en neuf cent soixante six mille (966.000) actions de trois (3,000) dinars chacune.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

#### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Directeur Général à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Elle donne pouvoir au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir les formalités de dépôts et de publicités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....